

Selon le géographe Guillaume Faburel, les Vosges ne seront pas un refuge face au changement climatique

Après un été 2026 sec et brûlant, vous pensiez vous réfugier dans les Vosges pour fuir les métropoles devenues invivables ? Raté. Le massif ne pourrait constituer un territoire viable de repli selon une étude menée par le géographe Guillaume Faburel. Explications.

Cet article est en accès libre. Pour soutenir Rue89 Strasbourg, [abonnez-vous](#).

Stéphanie Wenger

Publié le 9 septembre 2026 · Imprimé le 9 septembre 2026 à 19h03 ·

Modifié le 9 septembre 2026 ·

🕒 4 minutes



Une parcelle privée coupée à ras pour l'exploitation forestière

Dans un livre à paraître le 10 septembre, *Où habiter ? Fake or not* (éditions Tana), le géographe Guillaume Faburel, identifie des territoires qui pourraient constituer des refuges à l'horizon 2050. Les métropoles alsaciennes seront particulièrement touchées par l'augmentation des températures dans les prochaines années et décennies. Pourtant les Vosges ne font pas partie des « refuges » identifiés dans cette étude, et ce pour plusieurs raisons. Le professeur à l'Université Lyon 2 et chercheur du laboratoire Triangle explique sa démarche. Il alerte sur les prises de conscience nécessaires pour faire face et réinventer nos façons d'habiter.



Rue89 Strasbourg : Dans votre livre, vous identifiez sept territoires refuges en France à l'horizon 2050. Pourquoi cette démarche ?

Guillaume Faburel : Ce sont des recherches entreprises par le mouvement post-urbain qui a été créé il y a cinq ans. L'idée de départ était que notre géographie actuelle, caractérisée par une surreprésentation urbaine, est inadaptée aux nécessités de la transition écologique. Il va donc falloir rééquilibrer le territoire, en faisant attention à ne pas tout coloniser, en faisant évoluer certains espaces.

Nous nous sommes basés sur une trentaine d'indicateurs publics. Ils sont classiques. Mais c'est le fait de les croiser qui est nouveau. Il y a trois grandes familles thématiques : les facteurs environnementaux qui renseignent sur la viabilité et la façon dont les milieux vont évoluer d'ici 2050, l'évolution des métiers (notamment de la transition) et l'économie, et enfin ce que nous avons appelé « l'habiter », la façon dont l'humain s'installe dans ces territoires.

Quels profils de territoire émergent ?

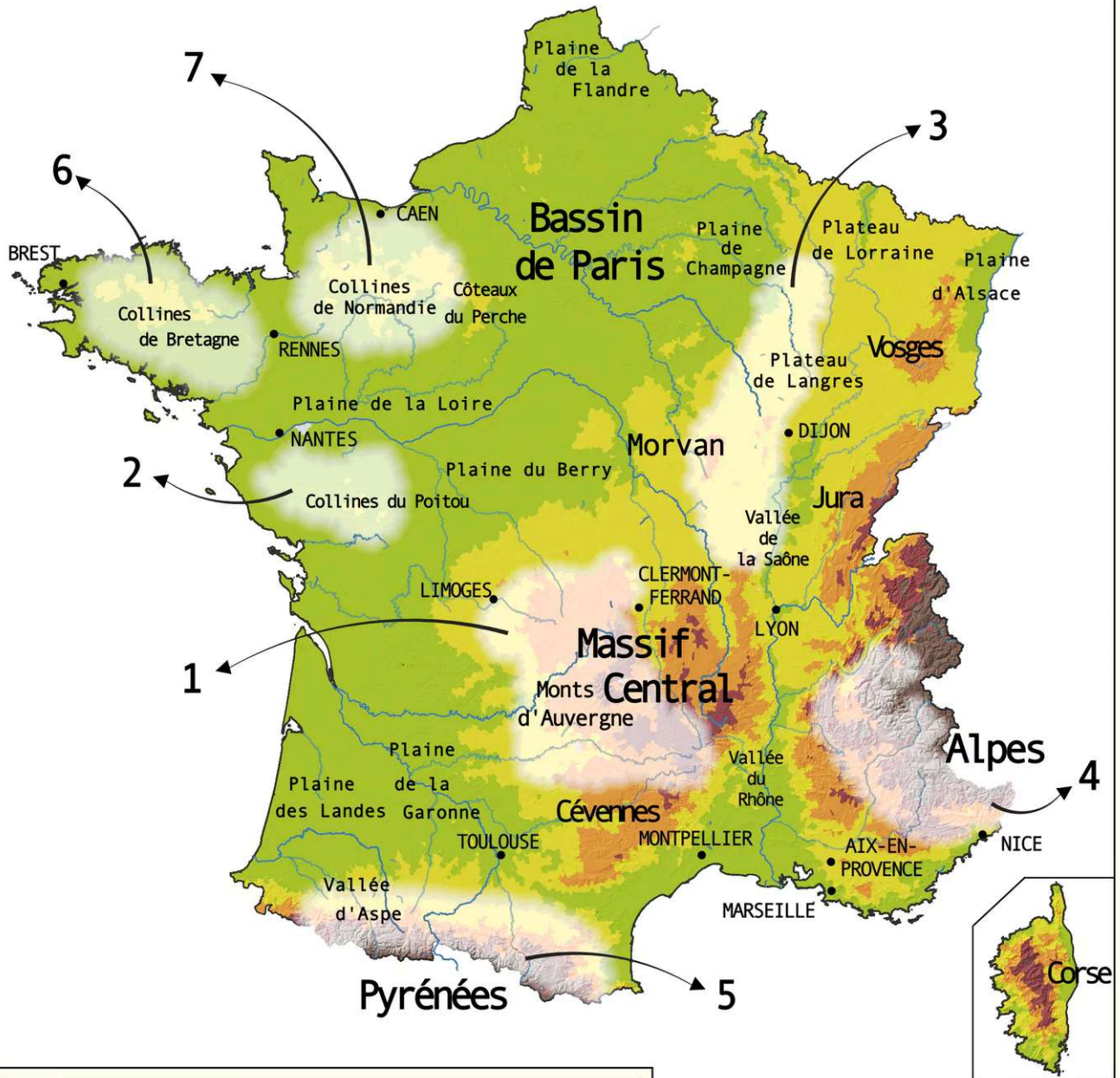
Nous ne voulons pas « portraiturer ». Mais il y a des caractéristiques communes qui ressortent de l'observation de ces espaces. Il s'agit de systèmes collinaires et de moyenne montagne. Ces derniers connaissent un taux de boisement important et la qualité biologique des forêts a un rôle déterminant, l'accès au foncier, le prix de la terre et la disponibilité de logements vacants aussi. Ce sont des territoires avec une faible densité de population, sans pour autant être désertés.

Des manières de vivre, d'habiter, de cultiver

Mais il ne s'agit pas juste de paramètres géo-écologiques ou physiques et biologiques. Le fait est que ces facteurs entraînent des manières de vivre, d'habiter, de cultiver qui relèvent d'une adaptation au milieu. Le maintien des polycultures, l'agroécologie, une exploitation de la forêt qui n'est pas industrielle, etc. Il y a une construction culturelle de la nature dans ces endroits, qui peut redonner capacité aux sociétés locales, et créer des façons de vivre différentes, tout en réduisant considérablement l'empreinte écologique. Ces espaces ont vocation à être des espaces d'autonomisation.

Espaces de vie (2050) HABITER ÉCOLOGIQUE

Par le Mouvement Post-urbain



1/ Altitude
moyenne (en m)



2/ Espaces de vie
(pour l'autonomie)

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1 | Plateaux du Massif Central |
| 2 | Collines du Poitou |
| 3 | Montagne du Morvan |
| 4 | Montagnes des Préalpes et Alpes |
| 5 | Montagnes Pyrénéennes |
| 6 | Collines de Bretagne |
| 7 | Collines de Normandie |

100 200 km

Réalisation : Noémie Chaillan

Les Vosges ne constitueraient pas un territoire refuge en 2050 dans votre ouvrage. Pourquoi ?

Nous avons identifié une trentaine d'indicateurs. Tous les territoires refuges en satisfont a minima 24. Chacun a des vulnérabilités et des handicaps. Les Vosges en comptent un peu plus. D'abord les coupes à blanc des forêts qui sont supérieures à d'autres massifs, même si on reste en-deçà de la Gironde par exemple. L'activité forestière et son déploiement industriel pèsent aussi. De même que le dépérissement forestier (sécheresse, scolyte, etc.)

L'influence climatique continentale joue beaucoup également : l'Alsace mais aussi d'autres territoires du Grand Est seront parmi les endroits les plus réchauffés de France d'ici à 100 ans. Un article scientifique de 2017 y a projeté des températures jusqu'à 55 degrés Celsius.

Autre fragilité : la densité de la population est double par rapport aux espaces refuges. En effet, il y a peu de logements vacants, plus de résidences secondaires. Les Vosges payent le prix d'un certain « excursionnisme ». Elles sont très fréquentées et c'est un facteur de vulnérabilité. La pression métropolitaine est croissante sur ce massif.

Enfin, il y a des difficultés pour certains écosystèmes productifs : une dégradation des prairies, une baisse de production fourragère, une fragilisation de certains systèmes d'élevage extensifs, fromagers notamment. Ces atouts qui permettent l'autonomisation sont soumis à des pressions en raison des paramètres précédents.

Que préconisez-vous pour faire face au dérèglement climatique dans des zones sans refuge ?

Le mouvement post-urbain prône un rééquilibrage territorial. En ce qui concerne les éco-systèmes productifs, les centres de gravité et les logiques d'aménagement doivent changer. Il faut faire du massif des Vosges, comme d'autres d'ailleurs, des espaces prioritaires, non pas pour les métropoliser et les aménager, mais pour les soutenir et les accompagner dans le respect des limites planétaires et des équilibres biophysiques.

On doit réfléchir à un modèle de « *ménagement* » centré sur ces espaces, plutôt que d'*aménagement*. Ce modèle mettrait la priorité sur les ressources de subsistance et sur l'accueil pour offrir la possibilité de desserrer nos vies des espaces métropolitains qui ont commencé à devenir invivables. Et là, la question de l'emploi est posée, celui avec lequel nous allons devoir renouer, tout particulièrement les métiers manuels.

Il y a encore une vassalisation des campagnes au profit des mondes urbains. En effet, la crise énergétique, les écosystèmes en difficultés et la destruction du vivant par le développement urbain ont un impact massif alors que les ressources sont encore dans les campagnes : il convient d'équilibrer les pouvoirs.

Le désir de campagne n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui. Cela s'est encore plus vu cet été avec la canicule. Ce désir existe tout comme les pratiques écologiques, y compris dans les classes populaires. Mais là, il reste un verrou politique et économique à faire sauter pour aligner la doctrine de l'aménagement du territoire à cette évolution.

👁 **ALLER PLUS LOIN**

Le site du mouvement post-urbain : www.post-urbain.org

Où habiter ? Fake or not de Guillaume Faburel avec la collaboration d'Isabelle Brokmann. éditions Tana. Parution le 10 septembre 2026

Retrouvez cet article sur Rue89 Strasbourg !

<https://www.rue89strasbourg.com/guillaume-faburel-vosges-refuge-changement-climatique-395305>

3 commentaires postés en ligne

À propos de l'auteur de l'article :



Stéphanie Wenger